
COMMISSION PERMANENTE DU 1^{ER} JUILLET 2019

5 JUILLET 2019

Le conseil départemental de l'Ardèche s'est réuni en commission permanente ce lundi 1^{er} juillet. Vous trouverez ci-après les principaux sujets de cette séance :

- Un chèque de 13 M€ d'aides aux communes pour 2019
 - Indispensables archives
 - Accompagner les actions citoyennes et l'insertion sociale des jeunes
 - Economie et attractivité du territoire
 - Tiers-lieux et inclusion numérique
-

UN CHEQUE DE 13 M€ D'AIDES AUX COMMUNES POUR 2019

Dans le cadre de l'appel à projets PASS Territoires, les élus du Conseil départemental ont alloué plus de 13 millions d'euros d'aides aux communes et communautés de communes porteuses de projets essentiels pour les Ardéchois et leur cadre de vie.

Pour l'Ardèche, ce sont plus de 30 millions d'euros qui seront injectés sur le territoire d'ici 2021.

- **En 2019, ce sont 249 dossiers qui sont financés par le Département** (bibliothèques, médiathèques, voies douces, assainissement, sécurité des routes et activités commerciales et artisanales). **Maurice Weiss**, vice-président en charge du soutien aux territoires, se réjouit : *« ce dispositif d'aides est une réussite qui se traduit par la quantité mais également la qualité des dossiers retenus »*. **Laurent Ughetto**, président du conseil départemental, rajoute : *« je suis fier que le Département reste le premier partenaire financier des communes. Nous investissons pour les projets des territoires et les besoins des Ardéchois.es. Je suis heureux d'accompagner pour la première année des projets labellisés transition pour l'Ardèche de demain »*.
68,3% des aides versées au titre de **Pass Territoires** le sont pour des projets **« labellisés » Transition ou SDAASP** (Schéma départemental d'amélioration d'accessibilité des services au public), soit 9 100 104 € au total.
-

INDISPENSABLES ARCHIVES

A travers deux conventions, l'une avec la société des amateurs de généalogie de l'Ardèche et l'autre avec la Bibliothèque nationale de France, les Archives départementales expriment l'étendue de leur action : préserver et porter à connaissance.

Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr

- **La convention triennale avec la Société des amateurs de généalogie de l'Ardèche (SAGA)** – 1 400 généalogistes amateurs français et étrangers qui conduisent des recherches en Ardèche – prolonge un partenariat avec le département vieux de plus de 20 ans. La SAGA a été autorisée à **photocopier ou numériser** les registres paroissiaux antérieurs à la Révolution et les registres d'état civil de la période révolutionnaire, conservés en communes ou aux Archives départementales, **pour constituer une collection de substitution, préservant ainsi les documents originaux**. En contrepartie, la SAGA a remis aux Archives départementales pour sa salle de lecture les index qui facilitent la recherche généalogique et les images numériques pour mise à disposition sur le site Internet du Département. La Saga a aussi la possibilité de numériser les archives notariales de plus de 75 ans. Au 1^{er} août 2019, **5800 registres de notaires ont été numérisés** et les images ont été transmises aux Archives départementales qui les ont mises en ligne sur leur site Internet.

- **Convention de coopération numérique entre la bibliothèque nationale de France et le conseil départemental de l'Ardèche**. Cette convention **reconnait la richesse des archives conservées en Ardèche**. Au vu de l'intérêt scientifique et la valeur patrimoniale des collections des Archives départementales de l'Ardèche, de la complémentarité de ces collections avec celles de la **BnF attribue une aide financière de 8600 € au Département pour la numérisation de titres de presse départementaux** (Le Clairon de l'Ardèche de 1900 à 1933 ; Le Patriote de l'Ardèche de 1876 à 1900 ; La Démocratie de l'Ardèche de 1887 à 1914) qui seront ensuite consultable sur le site Gallica et sur celui des Archives départementales.

ACCOMPAGNER LES ACTIONS CITOYENNES ET L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Appuyer les jeunes pour qu'ils puissent développer des initiatives sur le territoire, mais aussi pour leur permette d'aller vers l'autonomie sont deux objectifs des politiques publiques départementales à leur égard. Avec les appels à projets: « projets d'actions citoyennes » et « citoyen, moi aussi ! », le Département soutient leurs initiatives. En finançant les missions locales, il met en place des structures qui les guident vers l'autonomie et la vie active.

Le fonds d'actions citoyennes permet d'accompagner les projets collectifs portés par les jeunes Ardéchois. Ce dispositif contribue à **impliquer la jeunesse dans l'animation des territoires**, tout en développant une pédagogie de projet construite avec les acteurs associatifs et institutionnels locaux.

- **Le Département a voté une subvention de 10 000€ répartis entre les projets d'action citoyenne et « citoyen, moi aussi ! »**. 5 actions sont accompagnées à ce titre autour des thèmes de :
 - la place des jeunes dans l'espace public,
 - l'éducation à l'environnement et au développement durable,
 - la valorisation des pratiques artistiques et sportives des jeunes,
 - l'acquisition de valeurs citoyennes,
 - l'interculturel, les échanges entre jeunes au niveau européen ou international.
 Il s'agit de :
 - Résonance / St Etienne-de-Boulogne / Quartier Libre - Sans Haine
 - Centre Social / Villeneuve-de-Berg / Projet Paris
 - Centre Social Le Palabre / Aubenas / Séjour Barcelone



- ADSEA / Privas / Projet Solidarité Maroc - Jeunes d'Annonay
 - Centre Social / Le Pouzin / Création d'une équipe E.Sport - Projet Aytec
- **Renouvellement des conventions de partenariat avec les missions locales (sur 3 ans / montant 2019 : 160 000 € au global).** Pour mettre en place sa politique jeunesse et d'insertion, **le Département de l'Ardèche a noué un partenariat fort avec les missions locales du territoire.** Cette coopération s'est renforcée et élargie au fil des années. Ainsi, le Département a pu s'appuyer sur leurs compétences pour mener des projets tels que AJIR (Ardèche jeunesse innovation ruralité), le dispositif « un permis pour l'emploi », la mobilité internationale des jeunes, ou encore le repérage des publics invisibles et l'accompagnement de jeunes suivis par l'aide sociale à l'enfance.
- Le projet porté par chaque mission locale ardéchoise comporte à la fois les objectifs communs et des objectifs spécifiques à chacune d'entre elles, s'adaptant ainsi aux contextes de leurs territoires d'intervention.

ECONOMIE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

A travers son soutien à la marque de territoire « Emerveillés par l'Ardèche » et son appui aux développement économique en lien avec les EPCI compétentes (soutien à l'immobilier d'entreprise), le Département renforce l'attractivité de son territoire et accompagne l'emploi.

- **Une convention triennale avec l'association « Emerveillés par l'Ardèche », propriétaire de la marque éponyme. 60 000€ au titre de l'année 2019** pour soutenir le programme d'actions visant à faciliter le recrutement de talents, la valorisation des porteurs de projets en Ardèche, la participation au salon Made In France et la commercialisation d'une montgolfière « Emerveillés par l'Ardèche ».
- **Le Département a signé avec plusieurs communautés de communes une convention de délégation d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises.** Cette convention permet au Département d'accompagner les entreprises du territoire, en complément des communautés de communes qui le sollicitent. Pour cette commission permanente, ce sont les communautés de communes du Bassin d'Aubenas pour Sabaton et la communauté de communes Rhône Crussol pour Natural Origins qui ont sollicité le Département dans le cadre de ces conventions.

Sabaton s'est engagée dans un programme d'investissement visant à augmenter ses capacités de stockage (température ambiante, froid positif et froid négatif) et de traitement. Au global l'entreprise investit près de 4,5 M€ dans cette opération. **Le Département intervient à parité avec la communauté de communes du Bassin d'Aubenas à hauteur de 50 000 €.**

La société **Natural Origins** - spécialisée dans la transformation de plantes aromatiques et médicinales certifiées bio pour le marché des professionnels - a choisi d'investir dans un outil moderne et efficace de production d'extraits de plantes, cette partie de son activité étant jusqu'alors externalisée via différents sous-traitants en Europe. Cette implantation s'accompagnera de la création de 30 nouveaux emplois dans les 3 ans. Le montant de l'investissement productif évalué à 3,7 M€ dont 2,2 M€ pour l'investissement immobilier. Le Département intervient à parité aux côtés de la



communauté de communes Rhône Crussol (aide à l'immobilier sous la forme d'un rabais sur le prix du terrain) **pour un montant de 94 808 €.**

TIERS-LIEUX ET INCLUSION NUMERIQUE

Parce que le numérique est incontournable pour construire l'Ardèche de demain au regard des transformations économiques, sociales et environnementales qui s'annoncent, le Département de l'Ardèche a adopté une politique ambitieuse en faveur du développement des usages numériques. L'appel à projets Tiers lieux numériques vient de valider 4 nouvelles entités ce qui porte 'l'offre à 7 espaces labellisés par le Département, via une aide au démarrage !

- **Les tiers-lieux sont des espaces tiers, gérés et animés directement par leurs usagers**, qui les adaptent généralement à leurs besoins. Ils peuvent prendre la forme d'espace de travail partagés (appelés aussi « coworking ») ou d'ateliers partagés (fab'lab, laboratoire de fabrication). En lançant son appel à projets, le Département de l'Ardèche a souhaité favoriser le développement de ces lieux de rencontres et de créativité partagée, et privilégier la diversité des projets. Après **trois lauréats pour la première édition en 2018, ce sont quatre projets qui ont été récompensés pour l'édition 2019**. Le Département a versé **49 000 € de subventions de fonctionnement** et près de **44 000 € d'investissement**. Sur les deux éditions, ce sont près de 200 000 € qui ont été versés au développement de ces lieux innovants. Les **lauréats 2019** sont :
 - La Maison de Vallée, à Burzet, portée par l'association Mont'A La Feira
 - Le Vesseaux Mère à Vesseaux
 - CAPLAB, à Privas, porté par l'association Centre Ardèche Privas Lab
 - Social Lab 26 FK à Annonay, porté par l'association 26FK

